

Québec, le 30 août 2006

Monsieur Pierre Béland
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

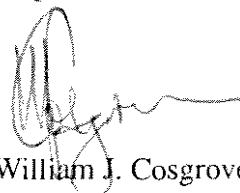
Monsieur,

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Claude Béchar, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une consultation du public concernant les projets de réserve de biodiversité des Basses-collines-du-Lac-Guernesé et des Collines-de-Bradour ainsi que les réserves de biodiversité projetée du Massif-des-Lacs-Belmont-et-Magpie et celle des Buttes-du-Lac-aux-Sauterelles et ce, à compter du 14 septembre 2006.

Conformément aux dispositions de l'article 10 des *Règles de procédure régissant la consultation du public sur les projets d'aires protégées*, je vous confie la présidence de la commission chargée de tenir une consultation du public sur les projets précités.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



William J. Cosgrove

c.c.: M. Raynald Martel, secrétaire du BAPE